

Histoire de l'enseignement secondaire en Occident, XIX^e-XXI^e siècles

**L'« empire » du diplôme
Massification scolaire et destins
socioprofessionnels
1959-2009**

Christian Alain Muller

(maître-assistant, docteur en histoire)



Plan

Le diplôme comme titre scolaire

La massification scolaire

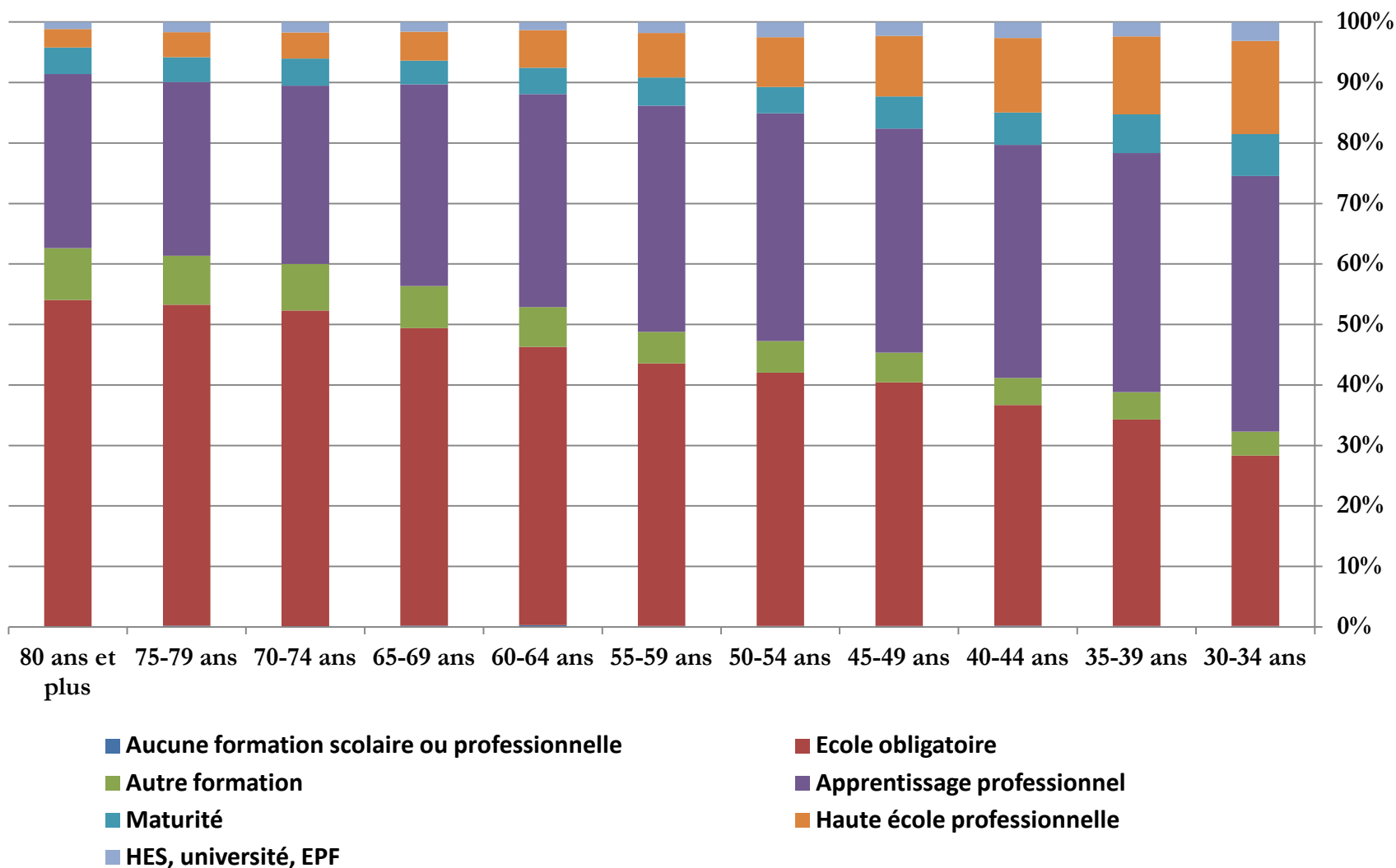
La moyennisation sociale

Jugements scolaires et destins socioprofessionnels

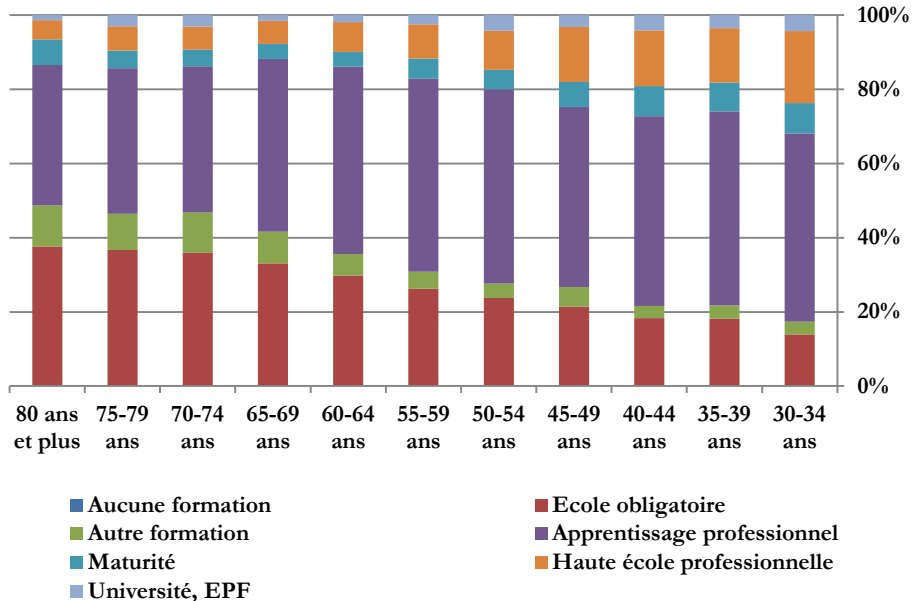
Déévaluation des diplômes et peur du déclassement

conclusion

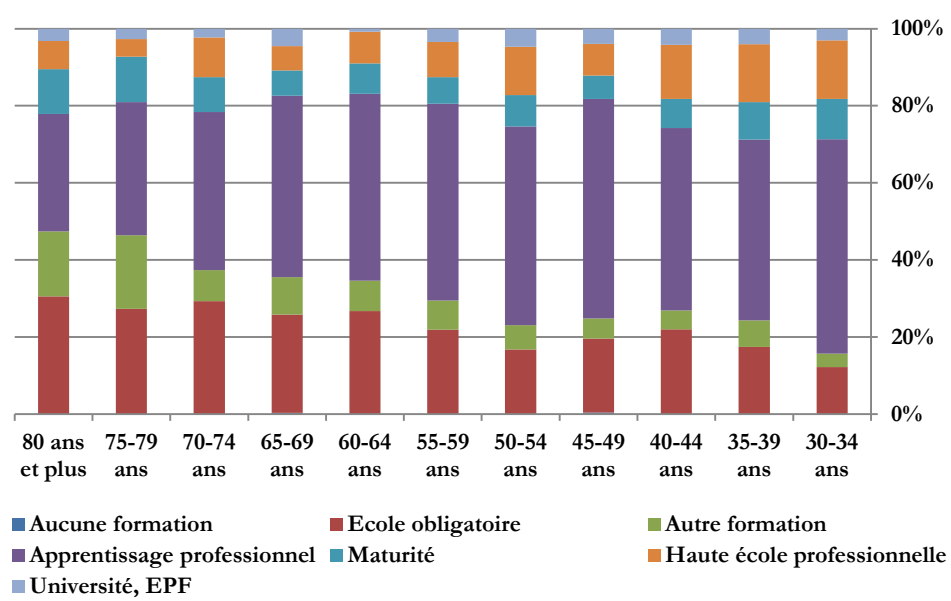
Figures 1 - Niveau de formation par génération en Suisse en 1970
 (résidents nés dans le canton, n = 87'082)



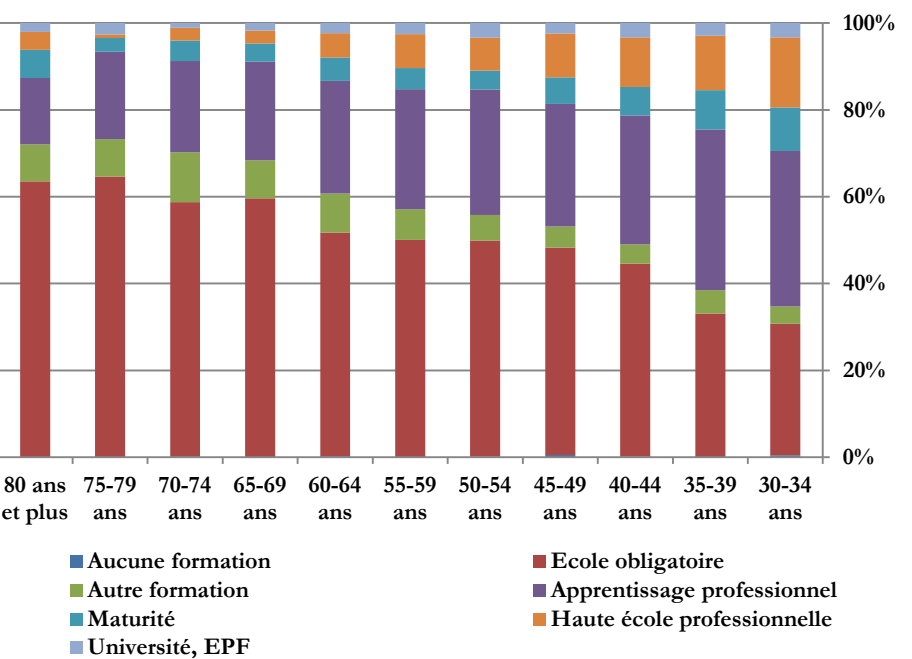
Niveau de formation ZH 1970



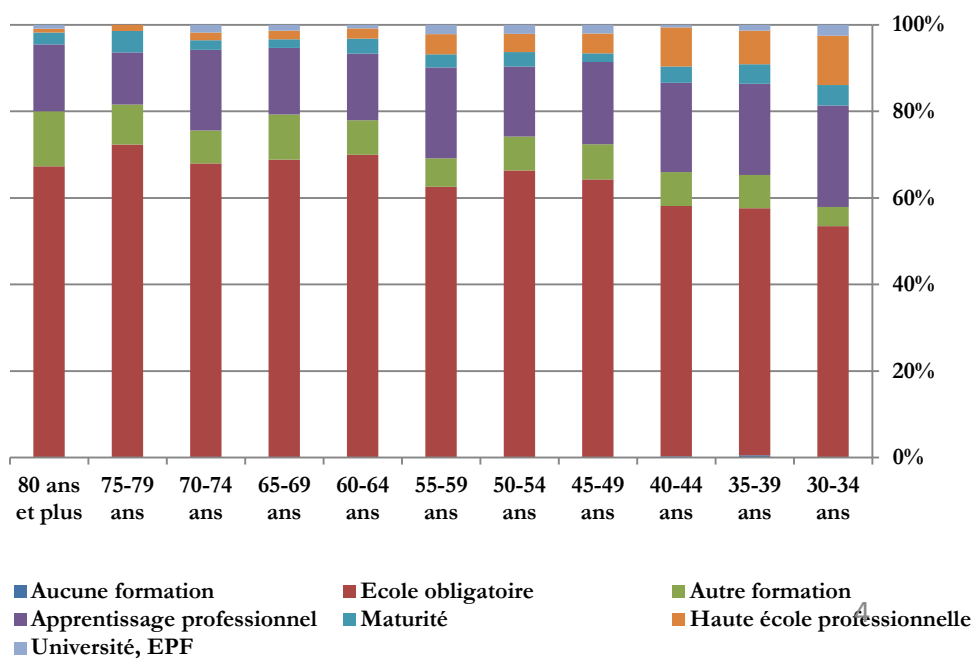
Niveau de formation BS 1970



Niveau de formation VD 1970



Niveau de formation FR 1970



Massification du secondaire et réduction du retard scolaire

« le retard scolaire est au nombre des facteurs qui tendent à installer très tôt au-dessus de la tête d'une forte proportion d'enfants (41% des membres de la génération étudiée) une sorte de plafond invisible marquant la limite de leurs possibilités ultérieures de promotion (par la voie des études). Par rapport au total des enfants de manœuvres, cette proportion n'est pas de 41% mais de 61,5%. Par rapport au total des enfants ouvriers, elle est de 50,5%. Cela signifie que dès l'école primaire la majorité des enfants des classes populaires ont pratiquement perdu toute "chance" de faire des études supérieures, comme ils n'en ont guère plus de faire des études de type technique, commercial, etc. de niveau moyen ».

Roger Girod, « Influence de la sélection scolaire sur la répartition socioprofessionnelle d'une génération à son entrée dans la vie active. Données genevoises », in *Mélanges d'études économiques et sociales offerts à Claudius-P. Terrier*, Publications de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, vol. XIX, Genève, Georg, 1968, p. 93.

Massification du secondaire et réduction du retard scolaire (2)

« L'école ainsi, si elle souhaite réduire le retard scolaire, se trouve clairement informée. Il faut chercher les moyens de neutraliser l'effet négatif de [ces] facteurs. Enfin l'ordre d'action est défini par l'ordre même dans lequel nous avons disposé [ces] facteurs [caractère social, économique et biologique (garçons / filles)]. C'est ainsi qu'il importerait de pallier la carence du milieu culturel dans lequel vivent certains enfants (profession manuelle des parents). Il conviendrait ensuite d'assurer l'aide parascolaire due aux enfants (problèmes des études dirigées) ; de tenir compte du statut de la famille (en donnant à l'enfant de milieu perturbé les « charges » affectives dont il a particulièrement besoin) ; d'assurer l'accueil des enfants qui arrivent de l'étranger ; d'éviter les changements de maîtres en cours d'année ; d'encourager enfin la fréquentation de l'école infantile ».

Samuel Roller et Ali Haramain, *Enquête sur les retards scolaires : étude analytique de quelques-unes de leurs causes présumées*, (rapport n° R 62.12), Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1963, pp. 34-35.

Le retard scolaire comme manque d'efficience du système scolaire

« J'ai noté le chiffre – il y a environ 50% de ces enfants qui ont déjà des retards scolaires à l'âge de dix ou onze ans. Eh bien ! Je pense qu'il n'y a pas 50% d'enfants insuffisants dans notre République. S'il y 50% de retard, c'est la preuve évidente qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond [dans l'enseignement primaire] ».

J. Vernet, député libéral, *MGC*, 3 avril 1964, p. 641.

« les mutations du monde de l'emploi dans les pays développés et les exigences d'une demande de plus en plus accrue de techniques nouvelles exercent une pression en vue de former une main-d'œuvre hautement qualifiée. [...] l'une des tendances consiste à accroître la période totale de scolarité, en abaissant l'âge d'entrée à l'école ou, plus souvent, en élevant l'âge de sortie »

Rapport final. Conférence internationale de l'éducation. 32^e session, BIE-UNESCO, 1970, p. 11.

La baisse du retard scolaire dans le cours même de la massification de l'enseignement secondaire inférieur

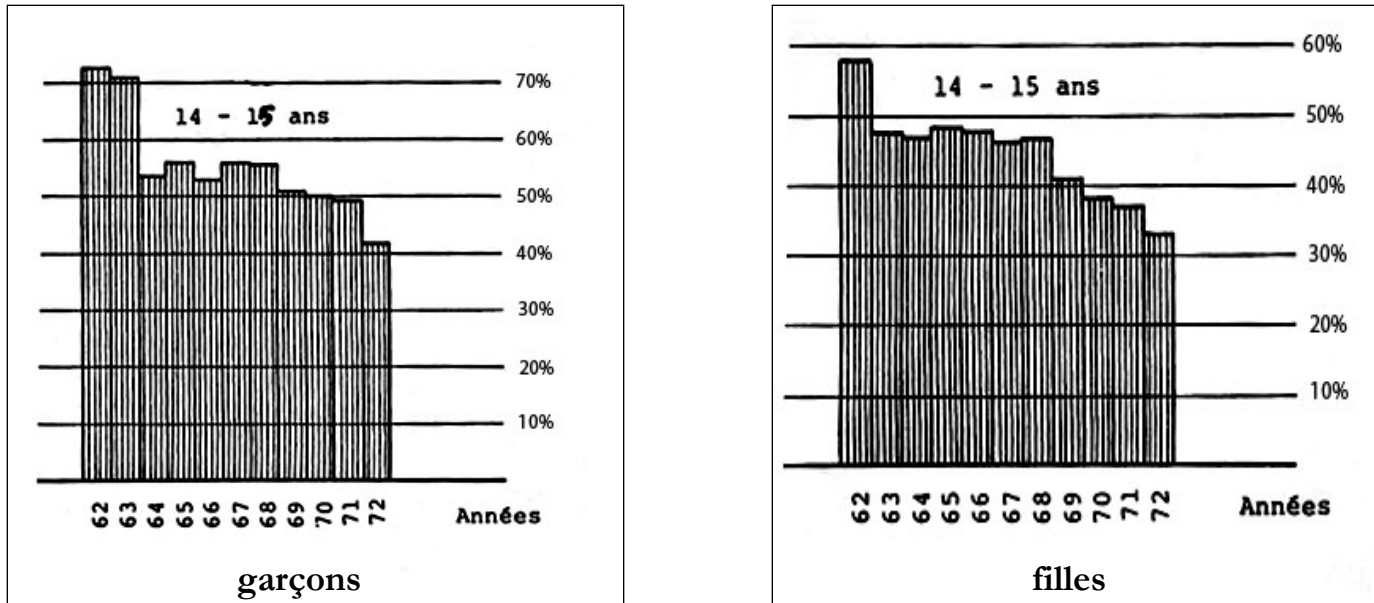


Figure 2 - Moyenne des retards scolaires d'une année et plus en fin d'âge de scolarité obligatoire, canton de Genève, 1962-1972

Figure 3 – Répartition des élèves du Cycle d'orientation par section à Genève en 1970

Prégymnasiales	Générale	Pratique	Total (7 ^e -9 ^e)
4'875	2'688	1'045	8'608
56.6%	31.2%	12.2%	100.0%

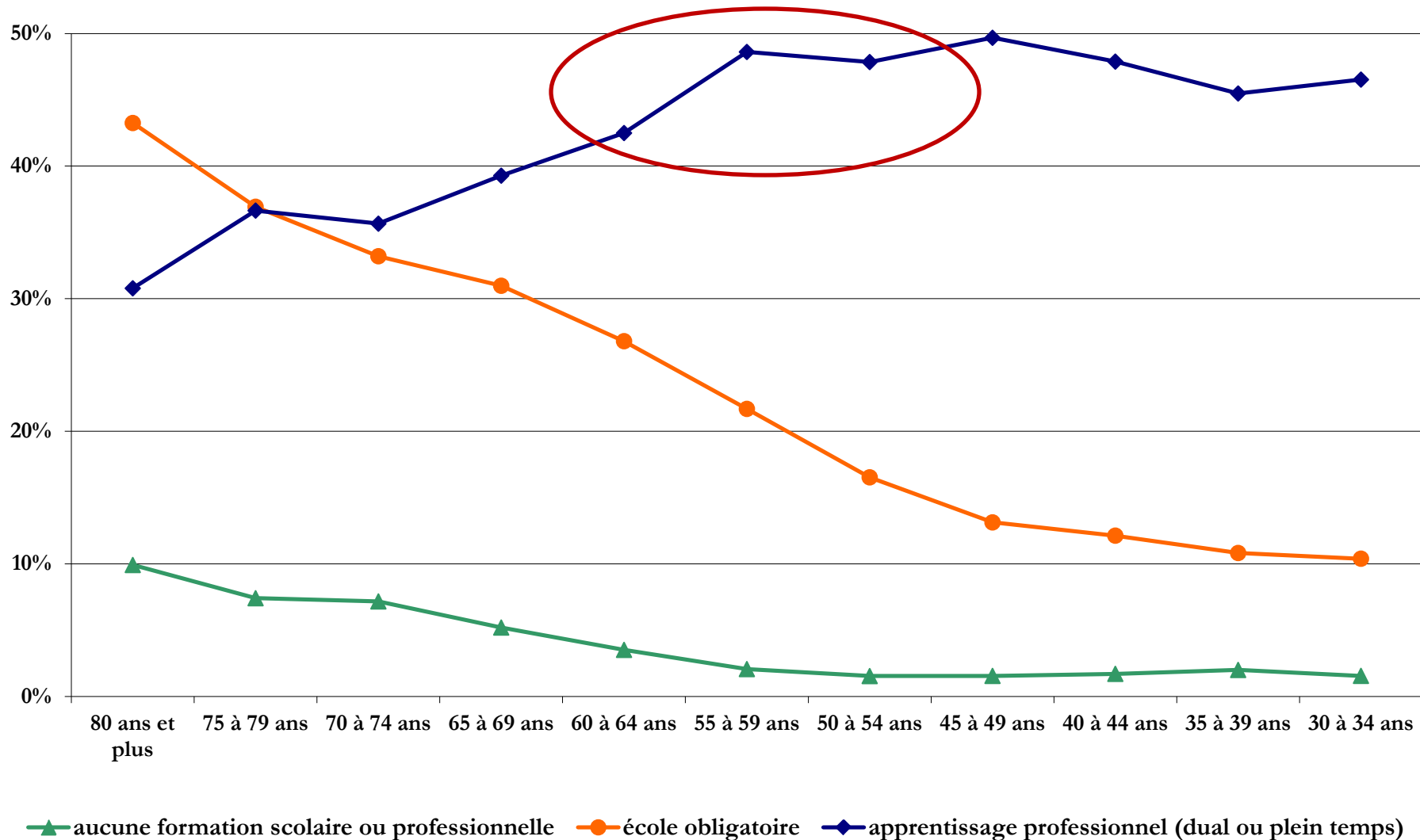
L'évaluation des systèmes d'enseignement

« L'amélioration de l'efficacité des systèmes d'éducation, en particulier par la réduction des déperditions d'effectifs à tous les niveaux d'enseignement ».

Rapport final. Conférence internationale de l'éducation. 32^e session, BIE-UNESCO, 1970, p. 17.

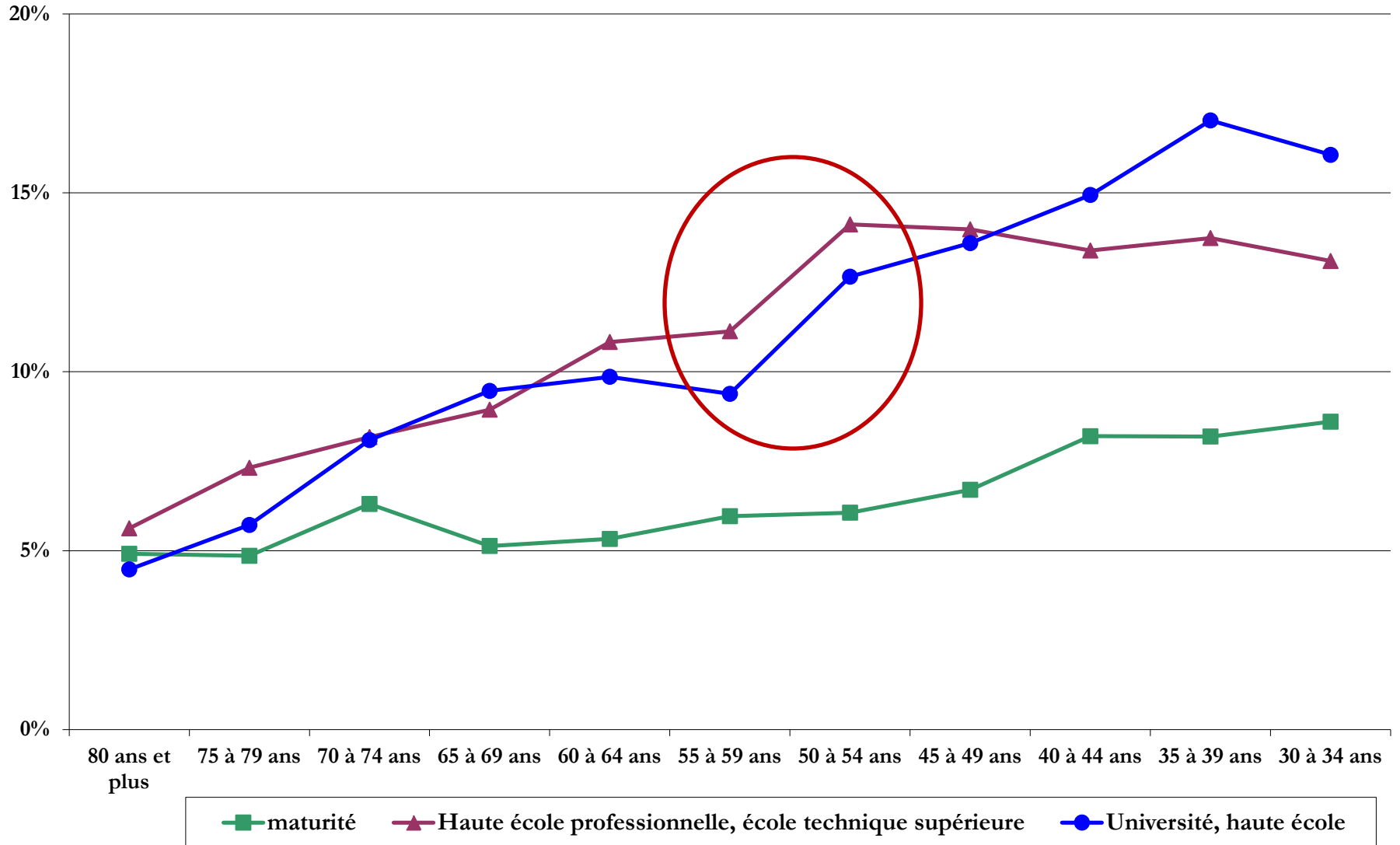
Elévation du niveau moyen de formation au XX^e siècle (1)

Figure 4 - Plus haut niveau de formation achevé en 1990 dans le canton de Genève par cohorte (nés à Genève; n = 40'971)



Elévation du niveau moyen de formation au XX^e siècle (2)

Figure 5 - Plus haut niveau de formation achevé en 1990 dans le canton de Genève par cohorte (nés à Genève; n = 18'482)

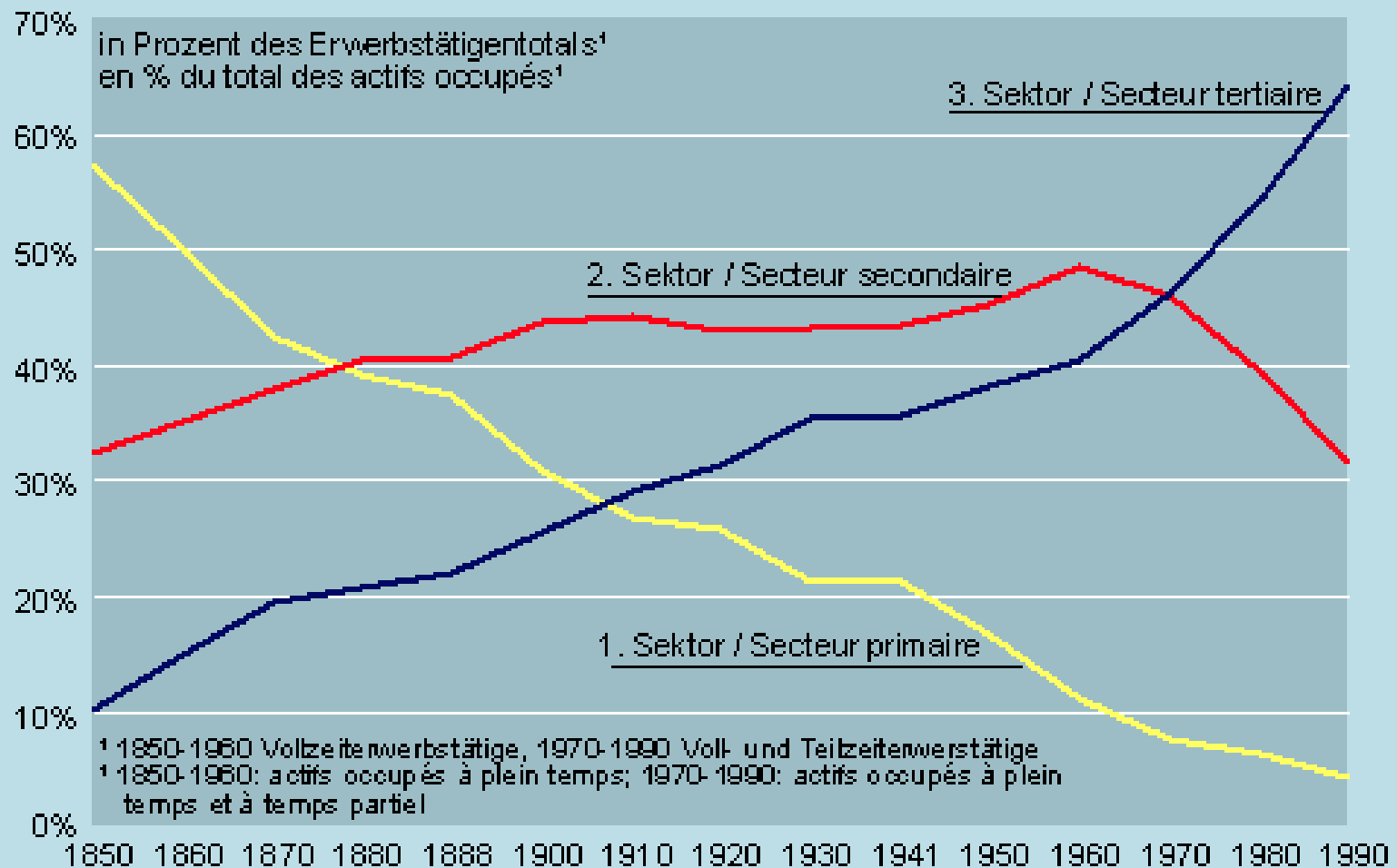


La tertiarisation de l'économie (1)

© 59

Erwerbstätige nach Sektoren, seit 1850

Personnes actives occupées par secteur, depuis 1850



© BFS/ OFS

Figure 6

La tertiarisation de l'économie (2)

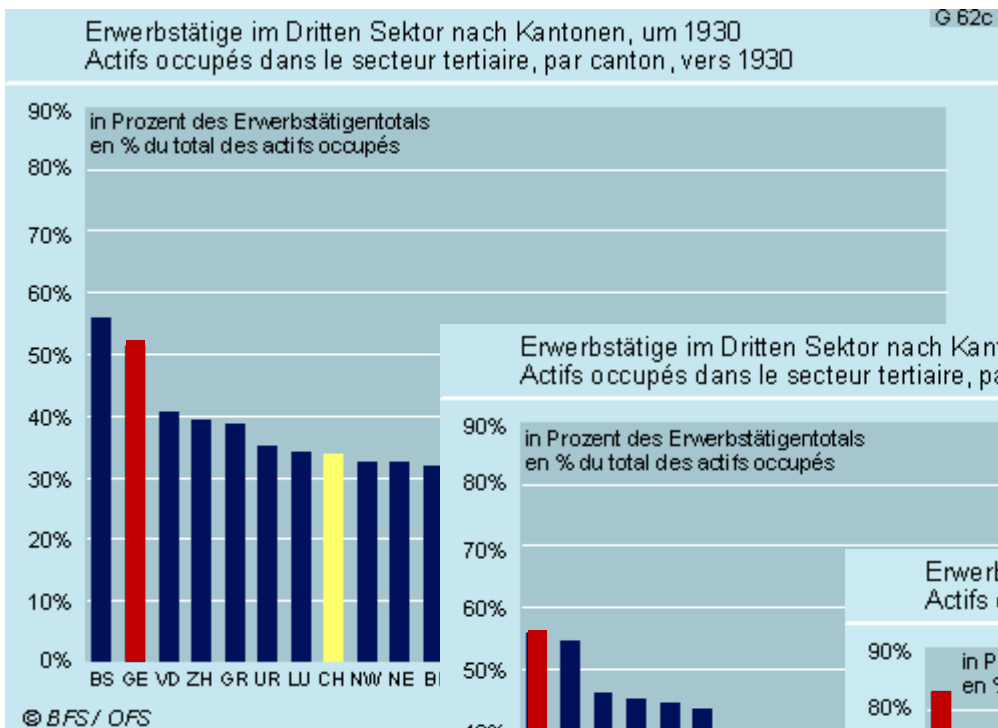


Figure 7

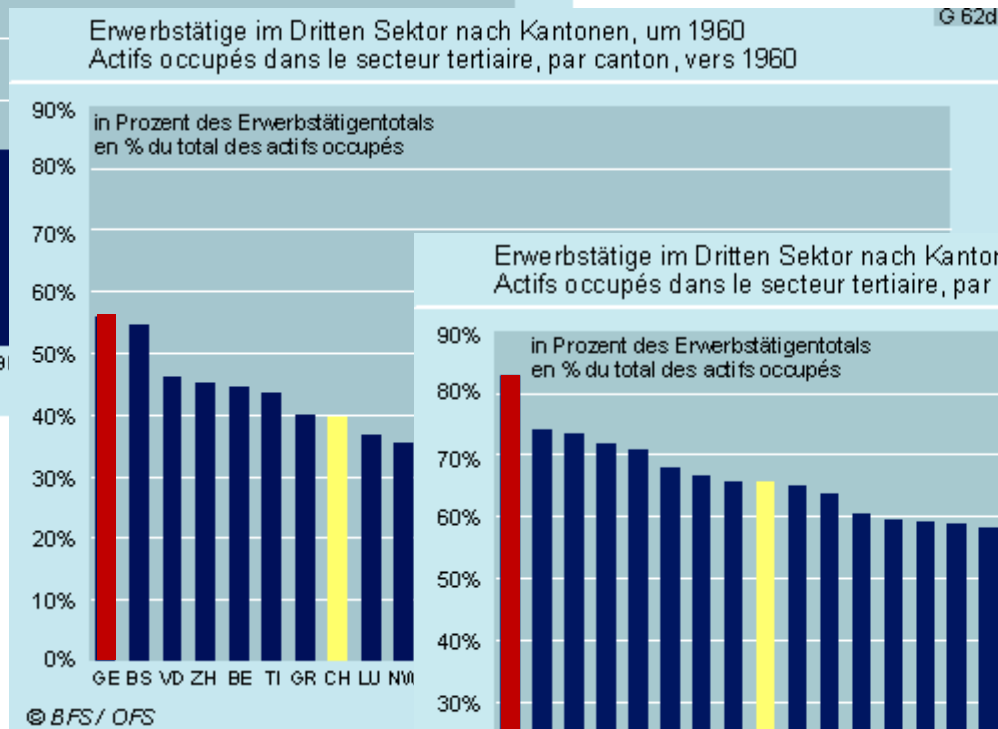


Figure 8

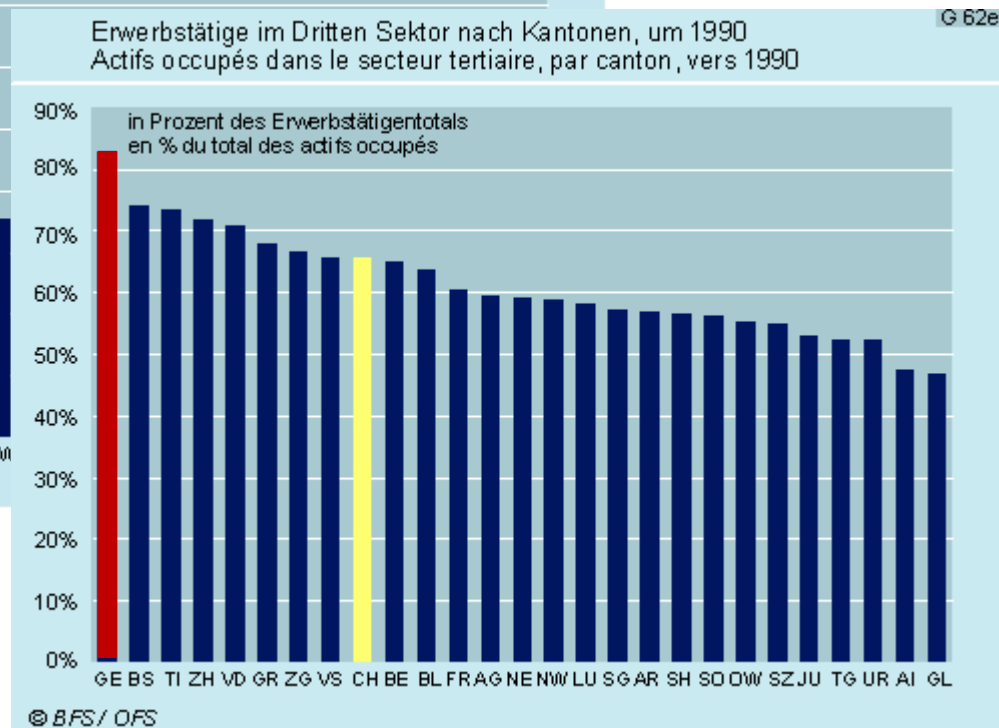
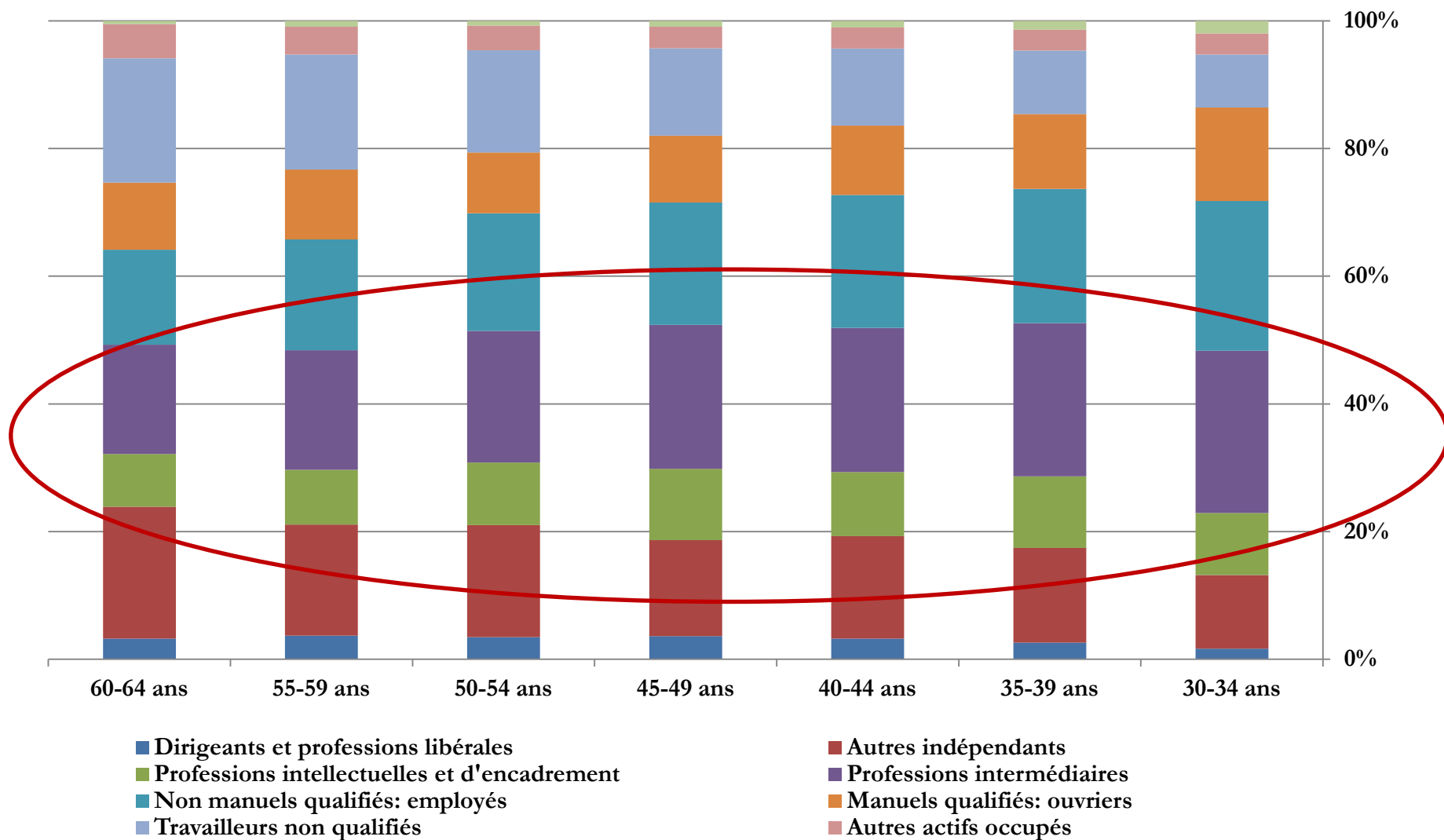
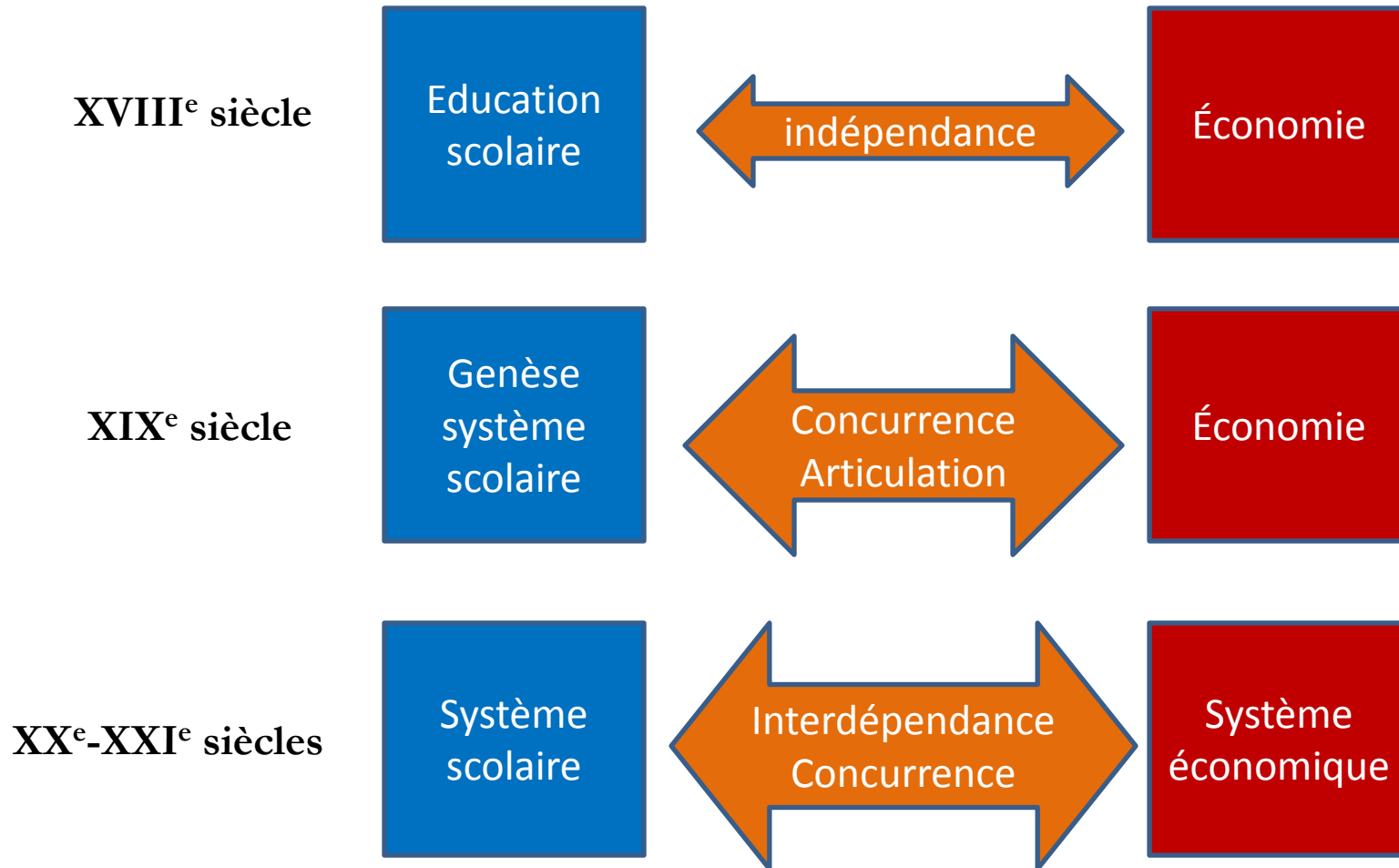


Figure 9

Figure 10 - Actifs par génération en Suisse en 1990
(résidents nés dans le canton, n = 54'151)

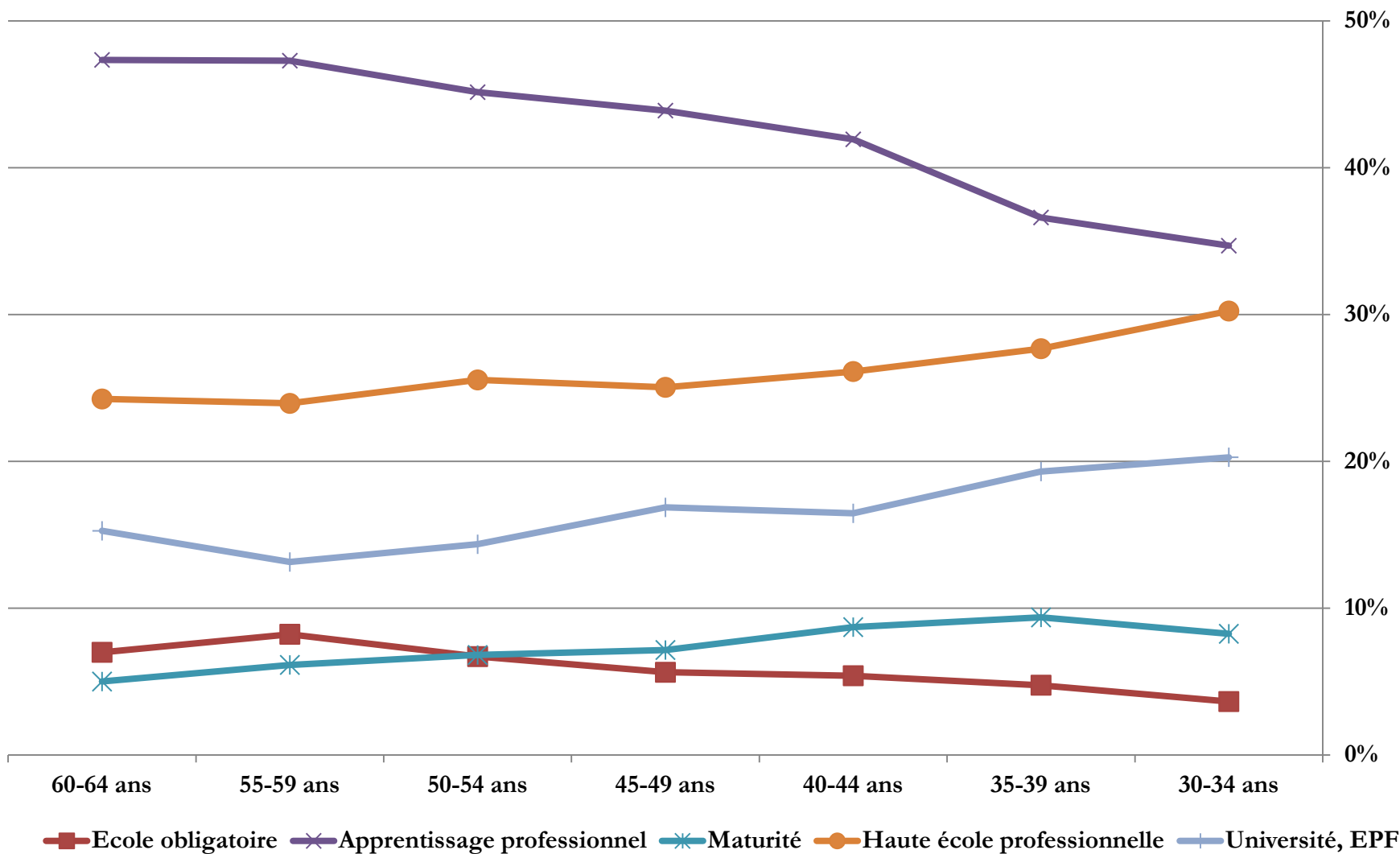


Les relations entre l'éducation scolaire et l'économie depuis le XVIII^e siècle

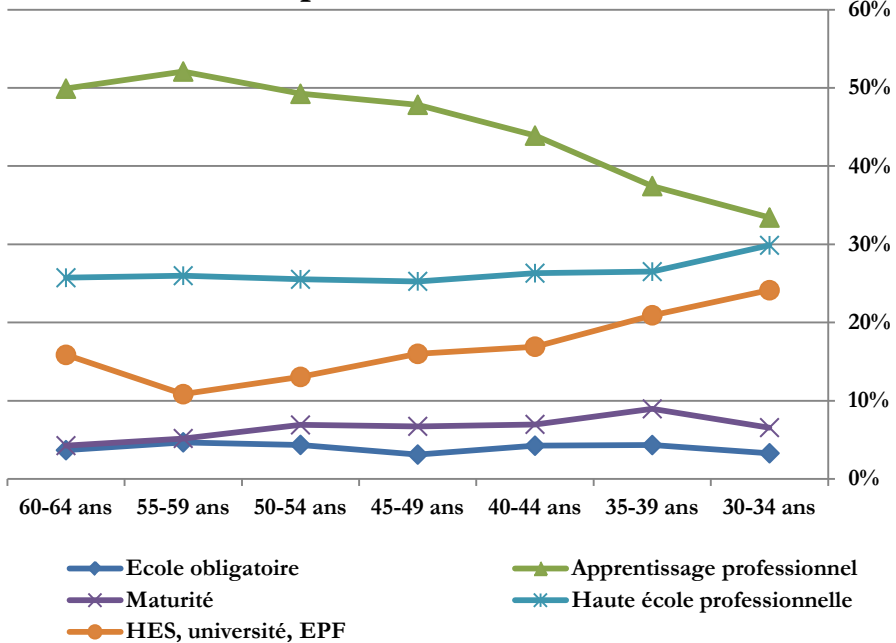


L'inégal rendement des diplômes scolaires par générations au XX^e siècle

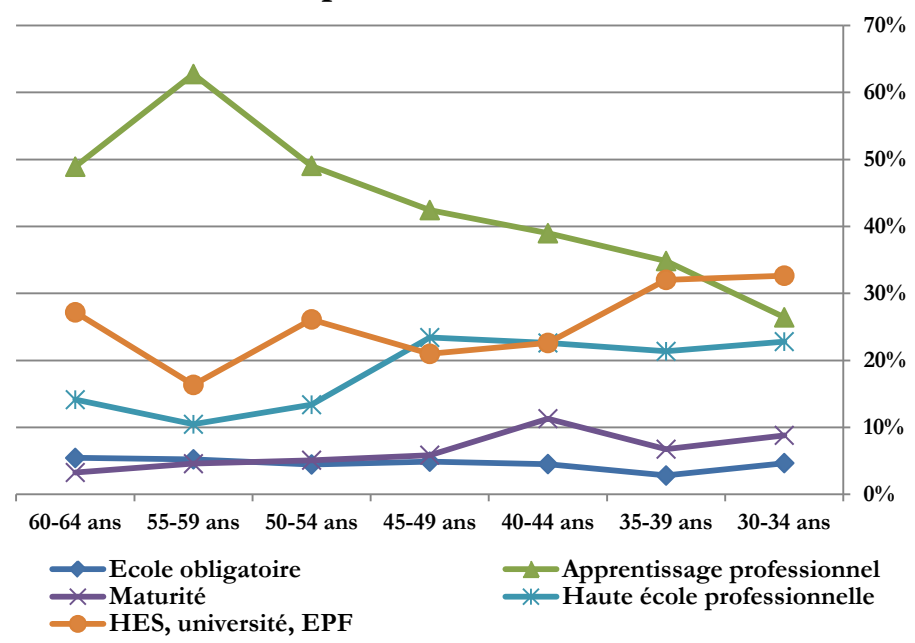
Figure 11 – Cadres et professions intermédiaires selon la formation par génération en Suisse en 1990 (n = 37'794)



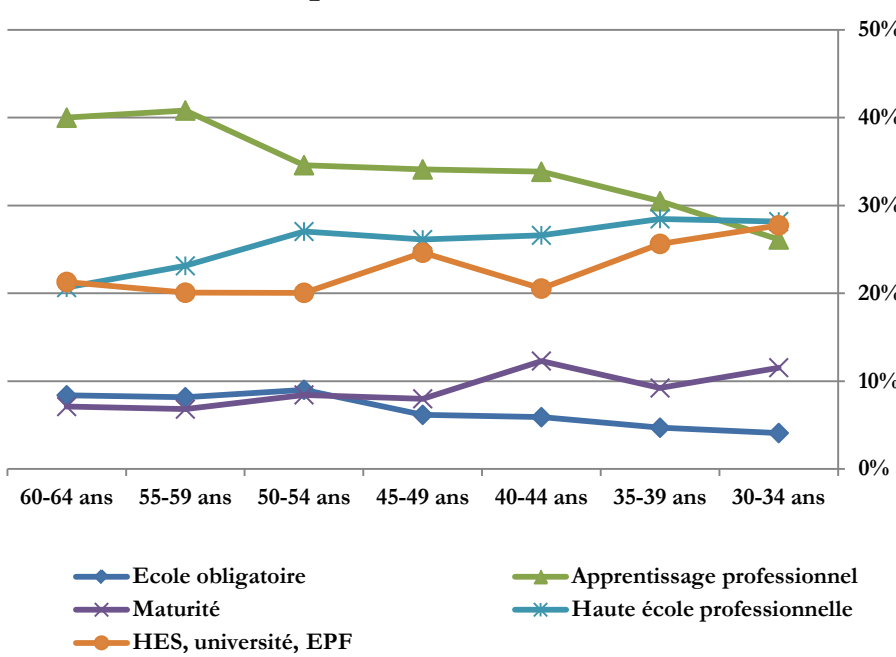
Cadres et prof. intermédiaires ZH 1990



Cadres et prof. intermédiaires BS 1990



Cadres et prof. intermédiaires VD 1990



Cadres et prof. intermédiaires FR 1990

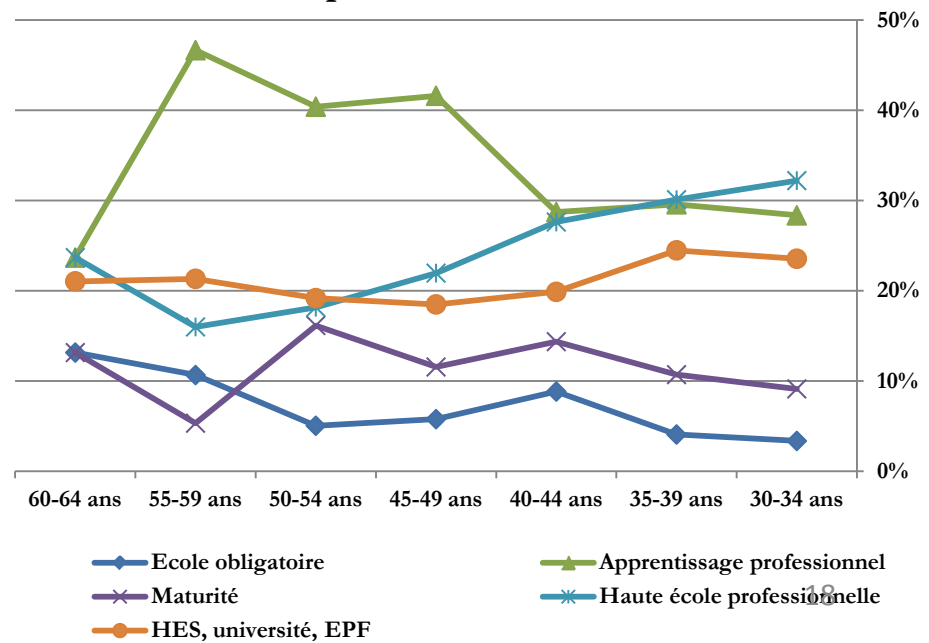
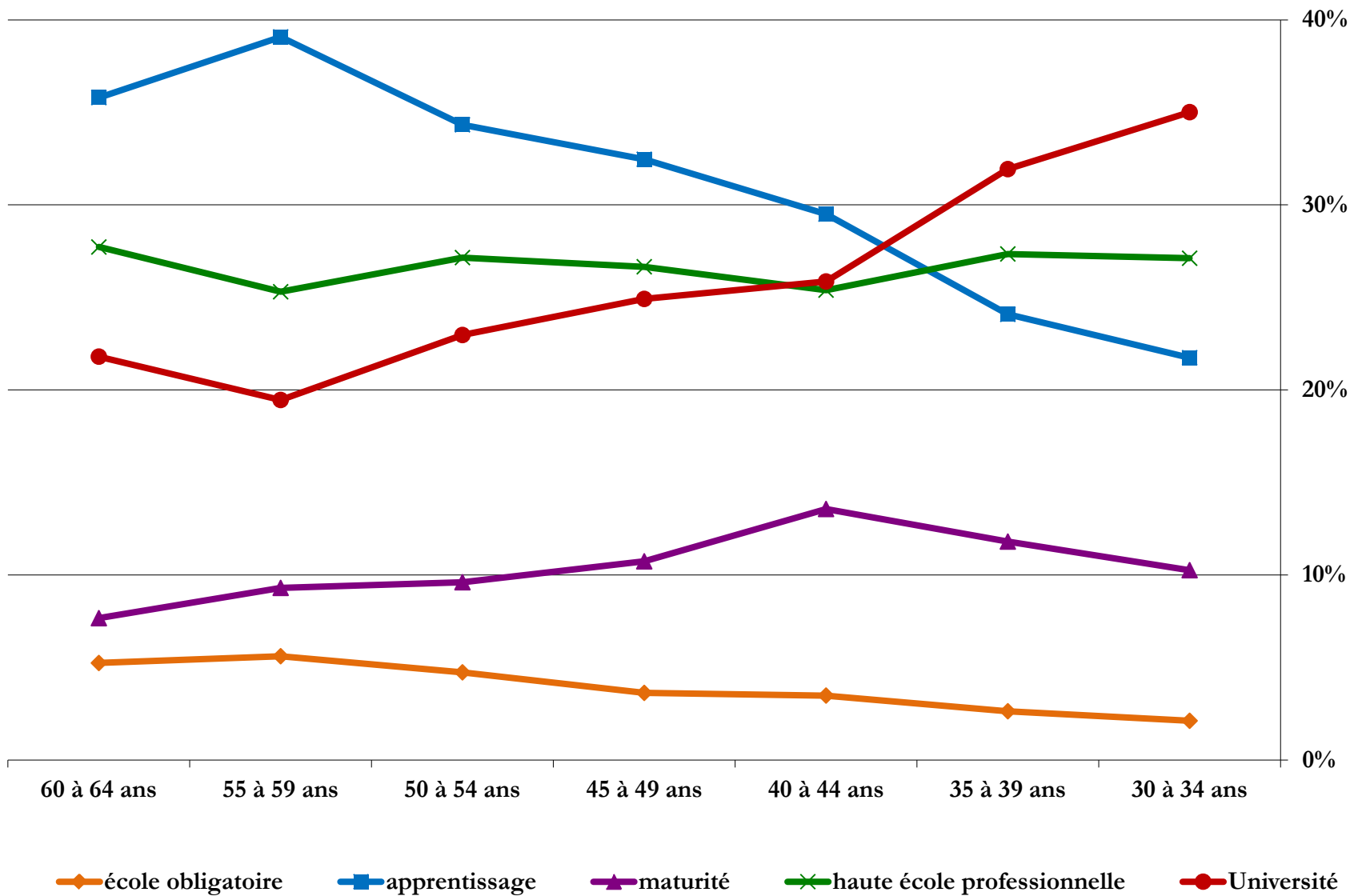


Figure 12 – Cadres et professions intermédiaires selon la formation par cohortes en 1990 (résidents nés à Genève, n = 13'570)



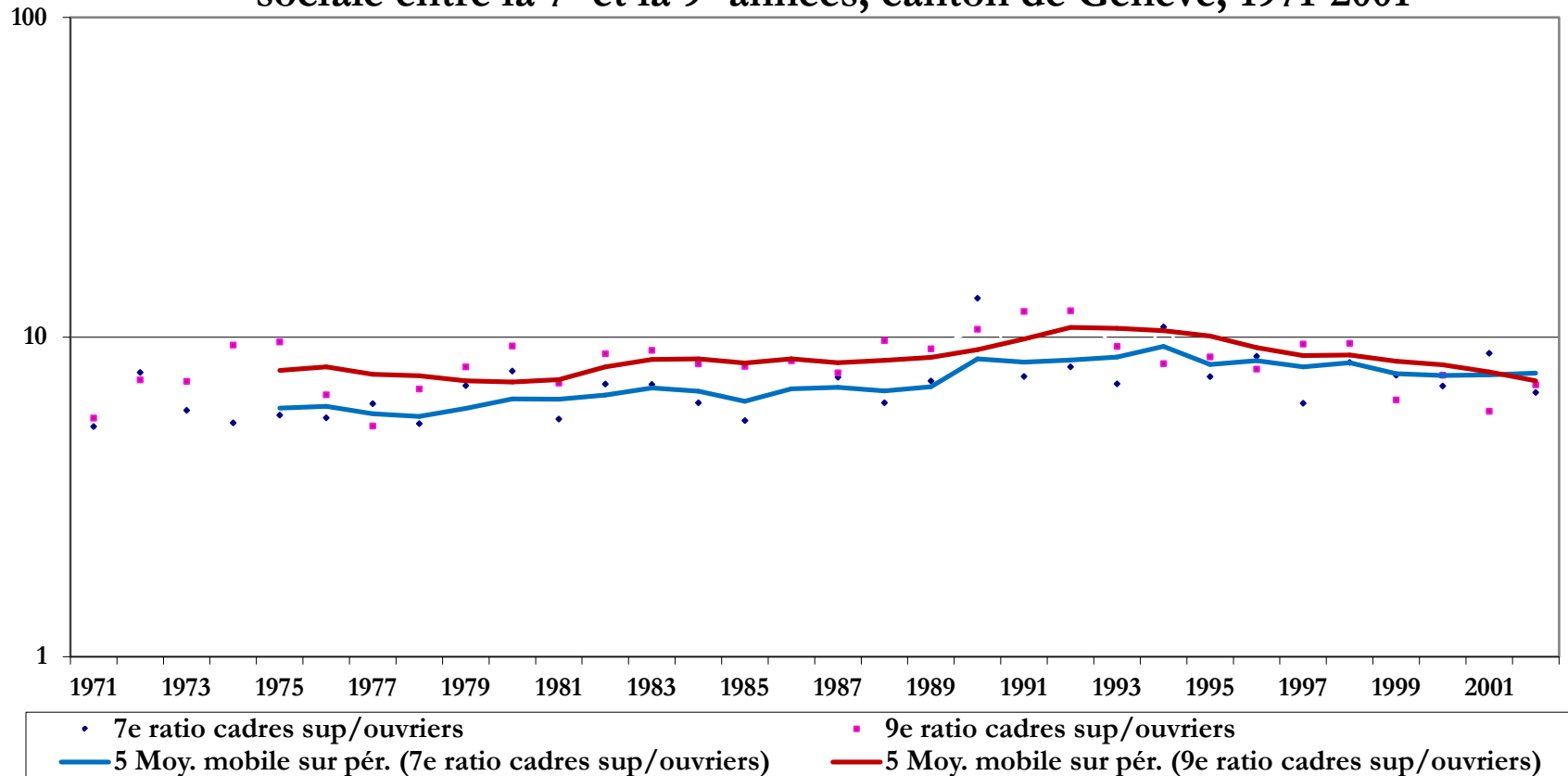
Le sens de la permanente inadéquation de la formation à l'emploi : l'exemple des cadres

« Le manque d'ajustement entre la formation [scolaire] et la fonction [professionnelle] n'est pas le produit du hasard mais, au moins pour une part, celui d'une politique explicite, et l'on n'en finirait pas de recenser les discours patronaux qui recommandent aux cadres la "mobilité", l'"adaptabilité", l'"aptitude au recyclage", autant de "qualités" particulièrement valorisées et recherchées [...]. Mais le déplacement d'un service à un autre, d'une tâche à une autre, indépendamment des compétences scolairement certifiées et de l'expérience acquise et selon des séquences en apparence arbitraires, a aussi pour fonction objectives de rappeler aux cadres, et particulièrement aux cadres diplômés, que leur valeur dépend tout entière du prix que l'entreprise attache à leurs services, des "compétences maison" qu'elle leur fait acquérir, qui leur sont seules « vraiment utiles » parce qu'elles sont ajustées aux besoins d'une entreprise particulière et non à la possession de compétences omnibus acquises à l'école, encore moins d'un titre scolaire, bref, que l'entreprise est la mesure de toute chose ».

Luc Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit, 1982, pp. 322-323.

La massification contre la « démocratisation »

Figure 13 - Evolution du ratio de l'égalité des chances d'accès aux filières pré-gymnasiales du Cycle d'orientation selon l'origine sociale entre la 7^e et la 9^e années, canton de Genève, 1971-2001



source : Rastoldo et Evrard, *La nouvelle organisation du C.O. Rapport I*, Genève, SRED, 2004, pp. 40-41.

Aide à la lecture : les deux courbes montrent que la part des enfants de cadres supérieurs progresse dans les classes pré-gymnasiales de entre la 7^e et la 9^e par rapport aux enfants d'ouvriers durant les trois décennies. Cela signifie qu'une partie de ces derniers subissent une relégation vers les sections inférieures entre la 7^e et la 9^e. Cependant, cet effet descendant pour les enfants d'ouvriers s'amenuise peu à peu confirmant ainsi que le Cycle d'orientation est devenu un « tube » au seuil du XXI^e siècle : la position acquise en 7^e est en règle générale conservée jusqu'à la fin (9^e). Autrement dit, le C.O. n'a plus vocation à orienter (i.e. sélectionner) et que cette orientation est repoussée au 10^e degré post-obligatoire et que la maîtrise des savoirs et savoir-faire de la filière A sont indispensables.

Figure 14 - Niveau de formation par génération en Suisse en 2000
(résidents nés dans le canton, n = 101'021)

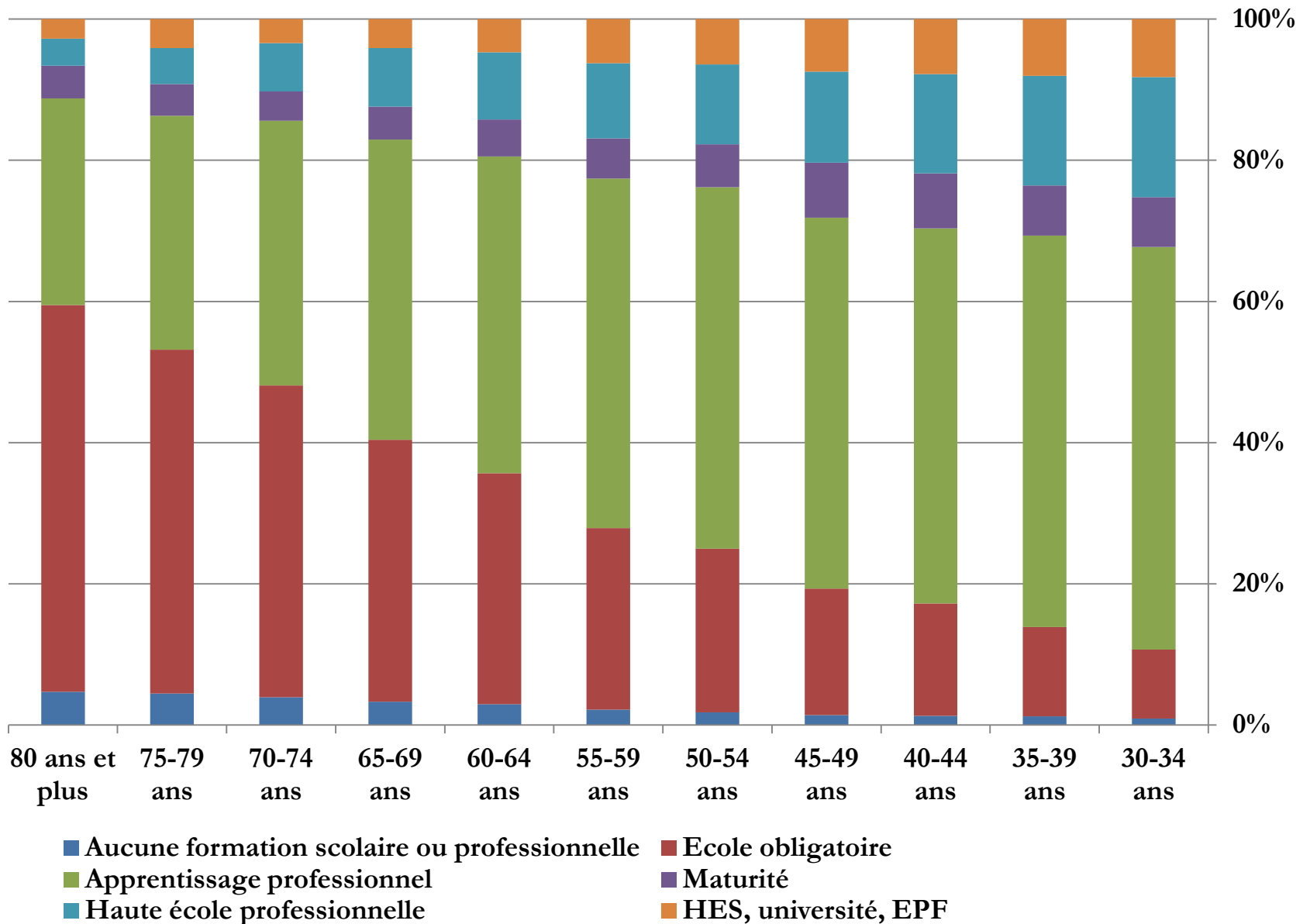


Figure 15 – Répartition des élèves de l'enseignement secondaire et professionnel post-obligatoire, canton de Genève, 1975-1997

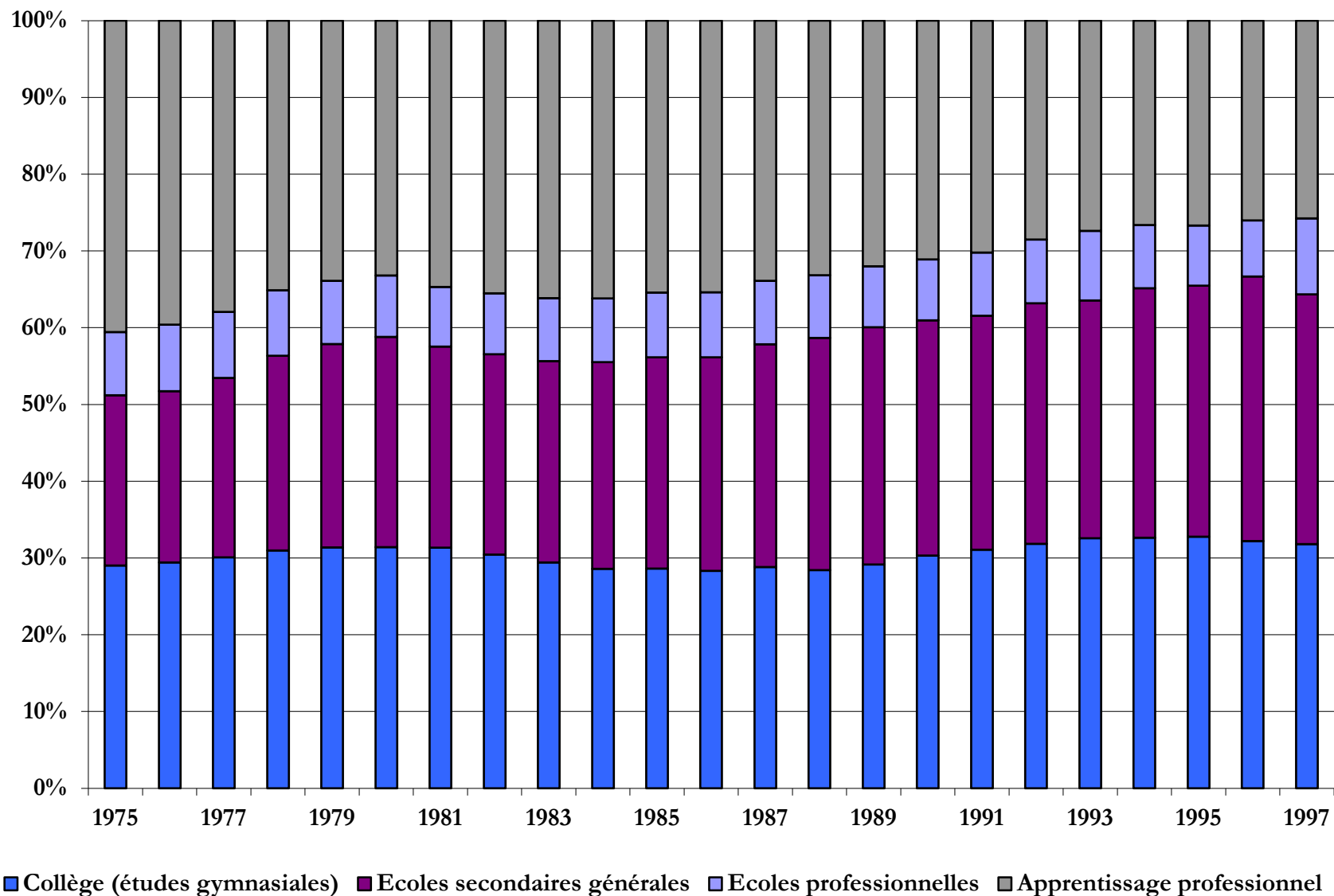
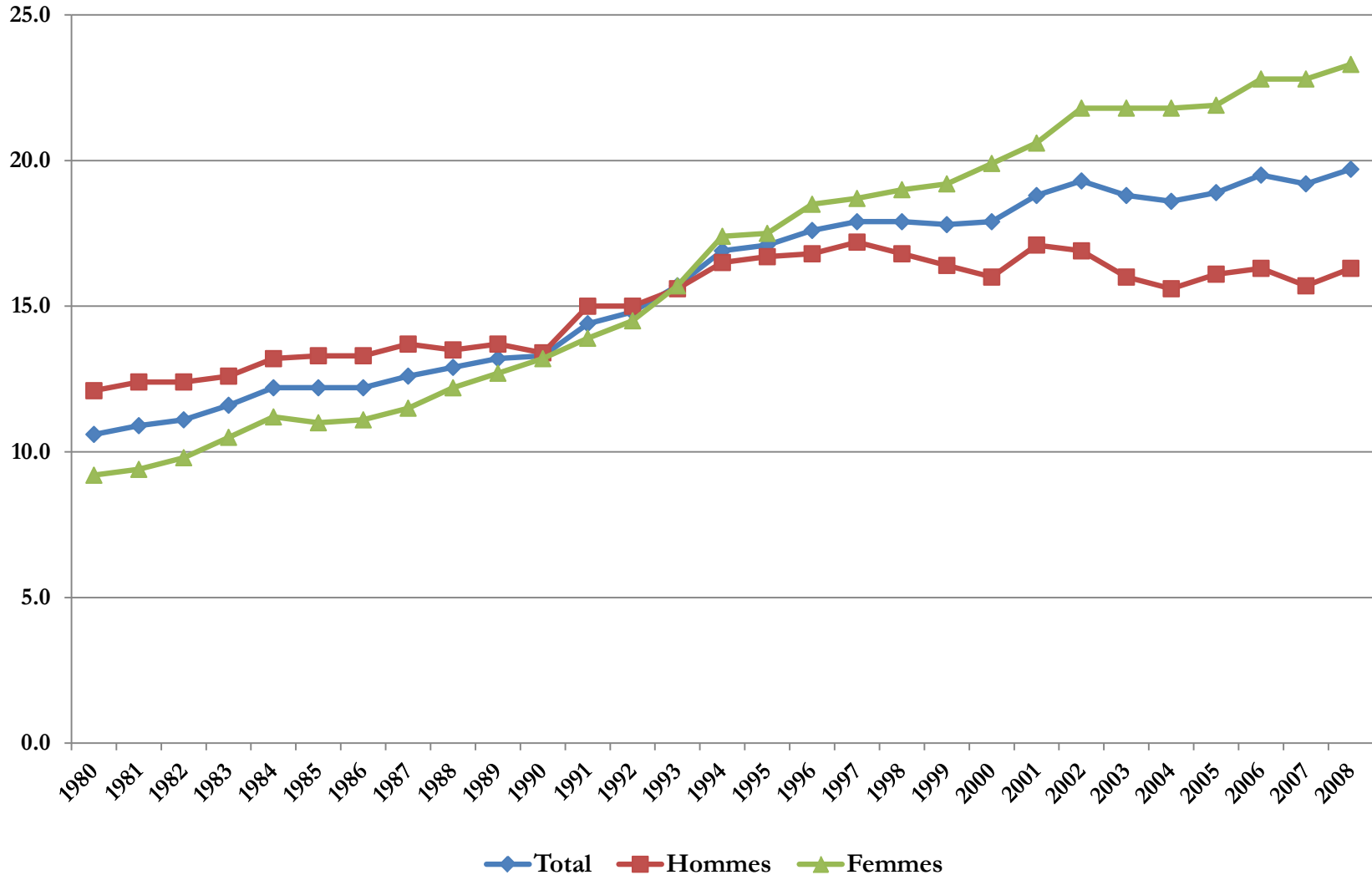


Tableau 1 - Répartition des élèves dans l'enseignement secondaire et professionnel selon l'origine sociale à Genève en 1969, 1985 et 2001 (pourcentages colonne)

	1969	1985	2001		1969	1985	2001
Cycle d'Orientation				Ecole d'ingénieur			
Cadres supérieurs et dirigeants	19	20	18	Cadres supérieurs et dirigeants	18	24	23
Petits indépendants	10	8	6	Petits indépendants	13	8	6
Employés et cadres intermédiaires	36	37	39	Employés et cadres intermédiaires	28	33	35
Ouvriers	32	32	31	Ouvriers	23	27	15
divers, sans indication	3	2	6	divers, sans indication	18	7	21
	<u>100</u>	<u>99</u>	<u>100</u>		<u>100</u>	<u>99</u>	<u>100</u>
Collège				Ecole de culture générale			
Cadres supérieurs et dirigeants	39	39	33	Cadres supérieurs et dirigeants	12	9	7
Petits indépendants	9	6	5	Petits indépendants	13	8	6
Employés et cadres intermédiaires	36	36	42	Employés et cadres intermédiaires	39	36	35
Ouvriers	14	15	17	Ouvriers	33	42	43
divers, sans indication	3	3	3	divers, sans indication	3	5	8
	<u>101</u>	<u>99</u>	<u>100</u>		<u>100</u>	<u>100</u>	<u>99</u>
Apprentissage professionnel				Ecole supérieure de commerce			
Cadres supérieurs et dirigeants	7	11	10	Cadres supérieurs et dirigeants	14	14	12
Petits indépendants	11	11	7	Petits indépendants	15	9	6
Employés et cadres intermédiaires	32	35	33	Employés et cadres intermédiaires	42	39	37
Ouvriers	37	27	35	Ouvriers	26	34	38
divers, sans indication	13	15	14	divers, sans indication	3	4	7
	<u>100</u>	<u>99</u>	<u>99</u>		<u>100</u>	<u>100</u>	<u>24 100</u>

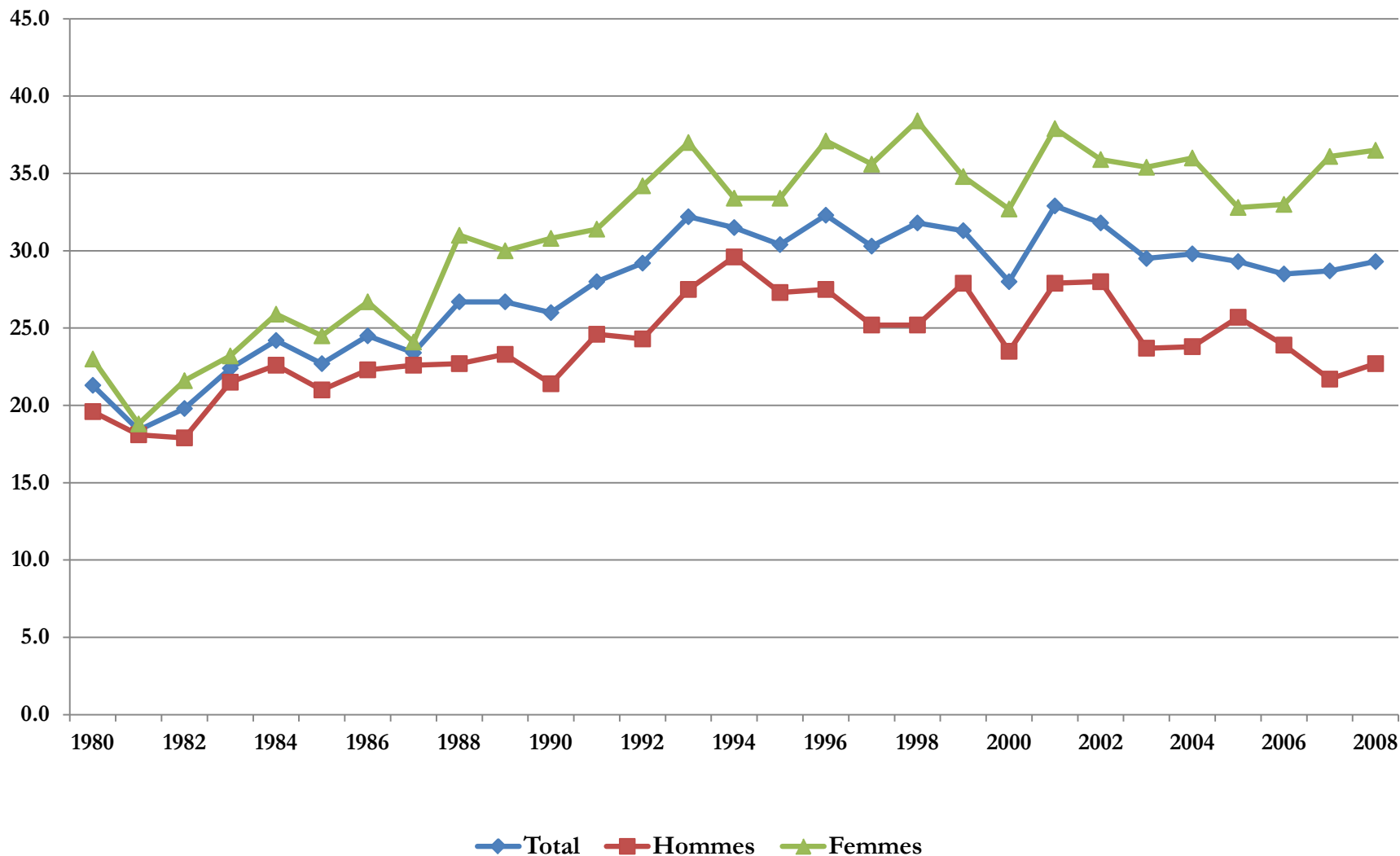
L'« inflation » de la maturité gymnasiale (1)

Figure 16 - Taux de maturités gymnasiales selon le sexe en %, Suisse, de 1980 à 2008 (source : OFS)



L'« inflation » de la maturité gymnasiale (2)

Figure 17 - Taux de maturités gymnasiales selon le sexe en %, canton de Genève, de 1980 à 2008 (source : OFS)



L'« inflation » de la maturité gymnasiale (3)

« Quel est le taux idéal de maturité ? Pour certains cantons alémaniques, il ne faut pas qu'il dépasse 20%. Le discours est différent en Suisse romande et à Bâle-Ville, où traditionnellement, la maturité gymnasiale jouit d'une grande popularité. Tout tourne autour du chiffre magique de 20%. C'est le taux moyen des maturités gymnasiales en Suisse. Le taux aussi que le canton de Zurich s'efforce de maintenir artificiellement. Ou encore celui que le président de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, le Saint-Gallois Hans Peter Dreyer, n'aimerait pas voir croître afin de garantir la qualité ».

Le Temps, 17 juin 2009.

Elévation des exigences scolaires de la part du système économique

« Les cantons de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP/SR+TI) se sont préoccupés du phénomène des "transitions indirectes" entre le secondaire I et le secondaire II, c'est-à-dire de l'entrée en apprentissage des jeunes qui ont suivi auparavant une autre filière du secondaire II pendant un an, deux ans, voire trois ans ou plus. En 1995, le taux de ces transitions indirectes variait de 33% dans le canton de Vaud à 75% dans celui de Genève. Ce phénomène de mouvance dans les parcours de formation tend d'ailleurs à s'amplifier, ainsi que le révèle une étude longitudinale récente. De nombreux jeunes ne suivent donc plus le parcours "traditionnel" : choix d'une formation à la fin du secondaire I, fréquentation de la filière jusqu'à la certification puis sortie vers l'emploi ou la poursuite d'études au tertiaire. Le manque de places d'apprentissage et l'élévation du niveau d'exigence demandé par les employeurs pousse en effet les jeunes sur les chemins de traverse. Les solutions transitoires entre le secondaire I et le secondaire II, les changements de filières durant le secondaire II et les entrées dans un deuxième parcours de formation après une première certification sont devenus monnaie courante. Le système de formation se voit contraint de s'adapter. Il lui faut réguler ces flux par des mesures nouvelles qui, souvent, vont dans le sens d'une plus grande perméabilité : création de passerelles, réglementation des raccordements et réduction de la durée d'études dans une filière après l'accomplissement d'un premier parcours ».

CDIP/OFFT, *Le secondaire II à venir. Rapport final du Groupe de projet secondaire II*, CDIP/EDK – OFFT/BBT, 28

La scolarisation comme politique publique d'investissement socioéconomique

« Berne, le 13.11.2006. La CDIP veut, en collaboration avec les organisations du monde du travail et la Confédération, amener un plus grand nombre de jeunes (actuellement 90% environ) à décrocher un diplôme au degré secondaire II. Les jeunes doivent aussi perdre moins de temps à changer de voie ou à "patienter dans un sas". Les groupes à risque doivent être soutenus de manière ciblée. Le 27 octobre dernier, les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique se sont mis d'accord avec les responsables des organisations du monde du travail (associations patronales et syndicales) et les offices fédéraux concernés sur des lignes directrices visant à améliorer le passage entre l'école obligatoire et la formation post-obligatoire, appelé aussi "transition". Cette réunion qui visait un engagement commun de la part des participants s'inscrit dans le cadre du projet Transition lancé par la CDIP.

Objectifs du projet Transition : actuellement, en Suisse, 89% des jeunes sont titulaires d'un diplôme du degré secondaire II, diplôme qui, le plus souvent, est un diplôme de fin d'apprentissage. En comparaison internationale, ce pourcentage est certes élevé - la moyenne de l'OCDE est de 81%, celle des 19 Etats membres de l'UE de 83% (chiffres 2004 concernant les 18-20 ans) - mais il faudrait néanmoins qu'il le soit plus encore.

Le projet Transition de la CDIP poursuit les objectifs suivants:

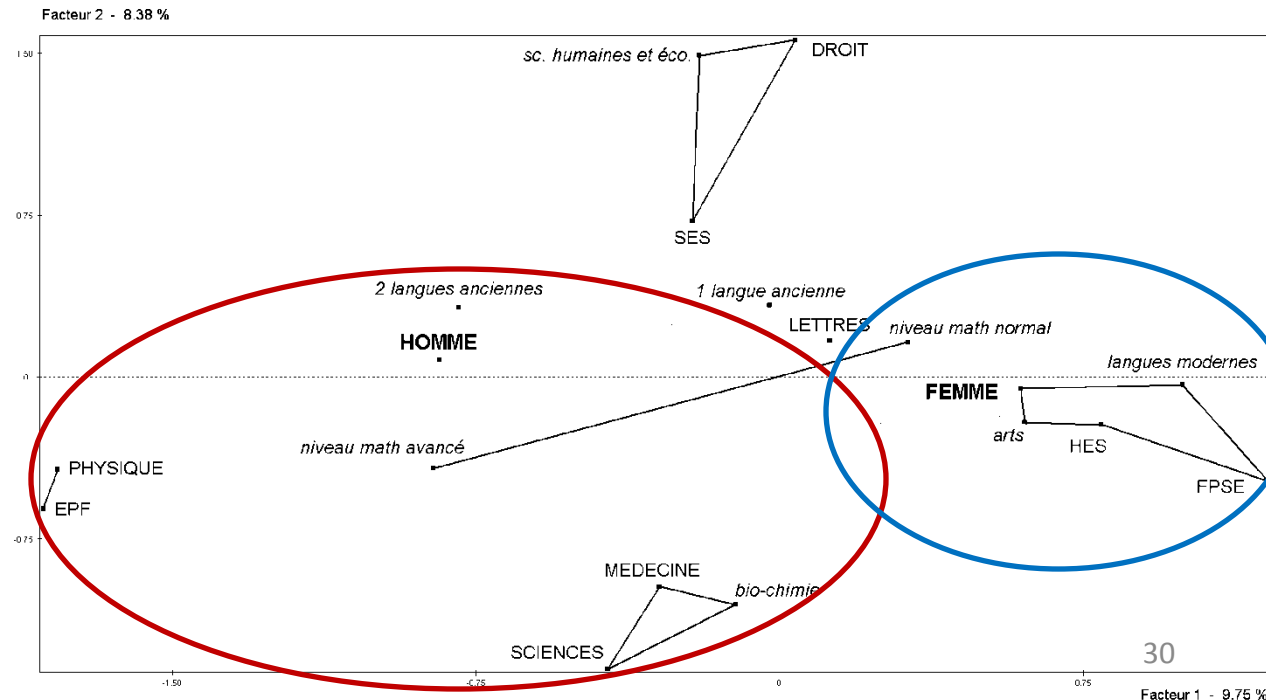
- D'ici à l'année 2015, amener à 95% le pourcentage des jeunes titulaires d'un diplôme du degré secondaire II.
- Eviter les pertes de temps qu'impliquent les changements de place d'apprentissage et d'école ou les solutions transitoires.
- Repérer tôt (école obligatoire) les groupes à risque et les soutenir de manière ciblée ».

Les transformations de l'« excellence » gymnasiale au tournant du XXI^e siècle

Tableau 2 – Types d'études supérieures 18 mois après la maturité gymnasiale en %, volée 1999
(source : N. Marina Decarro, *Que deviennent les titulaires après l'obtention du diplôme ?*, Genève, SRED, 2002, p. 46)

Maturité	Droit	Lettres	Médecine	Sciences	SES	FPSE	Théologie	EPF	autres	Total
classique	18.2	20.5	26.1	8.0	13.6	6.8	1.1	5.7	0	88
latine	13.8	21.5	9.2	6.2	21.5	22.3	0.0	4.6	0.8	130
scientifique	2.6	3.3	17.9	23.7	23	7.3	0.4	21.5	0.4	274
moderne	11.9	16.2	5.9	3.8	26.5	34.1	0.0	1.1	0.5	185
artistique	10.0	16.7	3.3	10.0	23.3	23.3	0.0	10.0	3.3	30

Figure 17 - Transition entre le Collège et les études tertiaires des jeunes ayant obtenu leur maturité gymnasiale en juin 2005



Légende : en *italique*, les domaines d'études au Collège ; en MAJUSCULES, les facultés universitaires et les types de formation de niveau tertiaire.

Clairette Davaud et François Rastoldo, « *La massification de l'enseignement secondaire II et ses effets à l'âge de la nouvelle « maturité »* », 2012 (à paraître)

Les diplômes, une nécessité socioéconomique

« Finalement, les différentes approches utilisées pour faire apparaître la précarité en Suisse conduisent toutes à la même conclusion relative à la formation. Les personnes dont le niveau d'éducation n'a pas dépassé la scolarité obligatoire ont une probabilité beaucoup plus forte d'appartenir à la population défavorisée ».

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber, *La population des « bas salaires » et des « working poors » en Suisse*, Université de Genève, Département d'économie politique, 2005, p. 23.

Les effets scolaires et socioéconomiques de la massification scolaire en Occident au XX^e siècle

« Les effets sociaux de la "dévaluation des diplômes" sur le marché du travail et la hiérarchisation des filières qui se sont multipliées assurent par des voies fonctionnellement équivalentes la fonction de modérateur de la mobilité sociale que l'exclusion scolaire réalisait plus brutalement et plus visiblement dans l'état antérieur des rapports entre stratification sociale et accès à l'École ».

Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 184.